

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025**

AFFAIRE N° 10-20251107

BUDGET ANNEXE DE TRANSPORTS DE PERSONNES -**VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA:

ETAIENT PRESENTS

Nombre de conseillers en exercice: 48

Présents: 27

Absents représentés : 14

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

ما مُناطنية

025 **S**²**L**0

Communauté d'Agglomération du Sud

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON, MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

AFFAIRE N° 10-20251107

BUDGET ANNEXE DE TRANSPORTS DE PERSONNES - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le Président rappelle que :

- le Budget Primitif 2025 a été adopté par délibération n°10-20250404 en date du 4 avril 2025,
- les résultats de fonctionnement de l'année 2024 ont ensuite fait l'objet d'une procédure d'affectation par délibération n°09-20250617 en date du 17 juin 2025,
- les résultats de 2024 ainsi affectés doivent être repris dans les comptes de l'année 2025 par l'adoption d'un Budget Supplémentaire.

A cet effet, il est proposé d'examiner le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de transports de personnes, lequel prévoit la reprise des résultats de clôture de 2024 ainsi que les mesures d'ajustement des crédits prévisionnels ouverts au Budget Primitif 2025 pour tenir compte des évolutions enregistrées à ce jour.

A. Le cadre budgétaire

Transport	Exploitation	Investissement	Total
B.P. 2025	25 221 000,00	1 400 000,00	26 621 000,00
B.S. 2025	1 150 000,00	976 349,17	2 126 349,17
TOTAL	26 371 000,00	2 376 349,17	28 747 349,17

Comme indiqué précédemment, le Budget Supplémentaire 2025 est le document de reprise des résultats de l'année 2024, lesquels permettent cette année d'augmenter les recettes dans les proportions suivantes :

- Recettes de la section d'exploitation = + 747 348,48 € ;
- Recettes de la section d'investissement = + 926 349,17 €.

Ces nouvelles recettes participent ainsi au financement des mesures d'ajustement des crédits prévisionnels et à la préservation des équilibres financiers du budget annexe de transports.

Enfin, la clé de répartition des crédits ouverts à ce budget prévisionnel reste conforme aux orientations prioritaires pour 2025, à savoir :

- 92 % des crédits dédiés à l'exploitation du service public.
- · Le solde, soit 8 %, à l'investissement.

B. Le cadre financier

1. Une épargne nette négative attendue d'ici fin 2025



Communauté d'Agglomération du Sud

Lors du vote du Budget Primitif 2025, l'analyse des principaux indicateurs financiers du budget annexe transport faisait ressortir une épargne nette positive de l'ordre de 125 k€. L'actualisation cette année du coût des prestations pour assurer le service public de transport des personnes sur le territoire vient modifier la tendance envisagée comme indiqué ci-dessous.

TRANSPORT	2024		2025	
	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL
A. Recettes Réelles Exploitation	23 259	24 480	403	24 883
Tarifs scolaires	1 112	1 000	0	1 000
Tarifs urbains	0	0	380	380
Taxe Versement Transport	6 389	6 350	0	6 350
Taxe spéciale conso° carburant	1 074	1 080	0	1 080
Participations Région, Départ., autres	3 461	3 400	0	3 400
Subvention d'équilibre CASUD	10 920	12 500	0	12 500
Autres recettes	303	150	23	173
B. Dépenses Réelles Exploitation	21 767	24 121	1 100	25 221
Charges à caractère général	19 436	22 076	1 000	23 076
dont transport scolaire	6 392	6 800	- 400	6 400
dont transport urbain	12 054	13 900	0	13 900
Dont transport urbain (clôture ancienne DSP)		600	1 400	2 000
dont transport périscolaire	311	350	0	350
Dont gardiennage	72	20	0	20
Dont contributions financières syndicat	250	125	0	125
Dont autres	357	281	0	281
Charges de personnel	1 750	1 765	0	1 765
Annulation Titres (N.Valeurs, ex antér.)	549	200	0	200
Intérêts de la dette	31	30	0	30
Autres dépenses	1	50	0	50
Provisions dépréciations	0	0	100	100
EPARGNE BRUTE (A - B)	1 492	359	-697	-338
(-) Remboursement emprunt	229	234	0	234
EPARGNE NETTE	1 263	125	-697	-572



Une dégradation de l'épargne nette est donc finalement prévue cette année en lien avec une insuffisance de recettes attendues en 2025 par rapport aux nouvelles dépenses prévisionnelles nécessaires au bon fonctionnement des activités de transport de personnes.



ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Communauté d'Agglomération du Sud

En d'autres termes, cette année, les recettes courantes sont insuffisantes pour financer les dépenses courantes d'exploitation. En revanche, l'équilibre budgétaire étant préservé grâce à la reprise en 2025 des excédents d'exploitation de 2024 à hauteur de 747 348,48 euros.

De nouvelles dépenses à inscrire au Budget Supplémentaire (+1,1 M€)

Ajustement du coût du transport scolaire et urbain (+1 M€)

Le renouvellement depuis le mois d'avril dernier du contrat de délégation de service public (D.S.P.) du transport urbain implique de réaliser avec l'ancien délégataire (la SEMITTEL) les opérations de clôture comptable du contrat échu.

A titre provisionnel, ces travaux de régularisation et de clôture de l'ancien contrat de D.S.P. entraineraient des dépenses supplémentaires de l'ordre de 2 M€ (0,6 M€ avaient déjà été provisionnés au Budget Primitif 2025).

Des crédits complémentaires à hauteur de 1,4 M€ sont donc prévus à ce Budget Supplémentaire pour financer le transport urbain, portant le coût prévisionnel du transport urbain en 2025 à 15,9 M€ au lieu de 14,5 M€, initialement prévu au Budget Primitif 2025. A titre de comparaison, il est indiqué ci-dessous le tableau d'évolution du coût du transport scolaire et urbain depuis 2023.

	2023	2024	2025
Coût du Transports scolaires et urbains	18,1 M€	18,4 M€	22,3 M€
Variation n/n-1 (en M€)	+ 2,5 M€	+ 0,3 M€	+ 3,9 M€
Variation n/n-1 (en %)	+ 16%	+ 2%	+ 21%
Dont scolaire	7,4 M€	6,4 M€	6,4 M€
Dont urbain	10,7 M€	12,0 M€	15,9 M€

Par ailleurs, il est proposé de diminuer les crédits prévisionnels affectés au transport scolaire de 0,40 M€ à la suite d'une surévaluation du besoin budgétaire au moment du vote du Budget Primitif 2025.

Le besoin net de financement complémentaire des activités de transport urbain et scolaire s'élève ainsi à 1 M€ à ce Budget Supplémentaire 2025.

Provision pour risques d'impayés (+0,10 M€)

En application des dispositions réglementaires, la comptabilisation de provision comptable est nécessaire lorsque le recouvrement des titres de recettes émis contre des tiers est fortement compromis malgré les diligences effectuées par le comptable public.

Ainsi, face d'une part, à la mise en liquidation judiciaire de la société A.D.M., redevable de près de 80 k€ de pénalités titrées pour manquement à ses obligations contractuelles et d'autre part, aux difficultés rencontrées par la trésorerie d'encaisser les impayés du transport scolaire, il est proposé d'inscrire à ce Budget Supplémentaire une somme de 0,10 M€ au titre de la provision comptable pour risques d'irrécouvrabilité.



ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Peu de recettes nouvelles (+0,40 M€) mais des réserves budgétaires disponibles à la suite de la reprise de l'excédent de 2024 (+ 0,75 M€)

Peu de ressources nouvelles d'exploitation (+0,40 M€)

Communauté d'Agglomération du Sud

Les nouvelles ressources proviennent essentiellement de la participation des usagers du transport urbain pour le second semestre à hauteur de 0,38 M€ (l'encaissement de ses recettes est désormais comptabilisé directement sur le budget transport depuis l'exécution de la nouvelle délégation de service public) et de diverses recettes d'exploitation pour près de 0.02 M€.

Reprise de l'excédent d'exploitation de 2024 (+0,75 M€)

Conformément à la décision du conseil communautaire du 17 juin 2025 d'affectation des résultats de l'année 2024, l'excédent de 0,75 M€ est reporté dans les recettes d'exploitation du Budget Supplémentaire 2025.

Cette réserve budgétaire permet ainsi cette année de financer les dépenses supplémentaires évoquées précédemment.

L'équilibre financier du budget annexe de transports des personnes est maintenu cette année sans recourir à l'attribution par le budget principal d'une subvention d'équilibre complémentaire.

2. Des dépenses d'équipement renforcées en 2025

Tableau de financement de l'investissement en 2025

TRANSPORT	2024	200	2025	
TRANSPORT	C.F.U.	B.P.	B.S.	TOTAL
A. TOTAL EMPLOI (1+2)	641	425	977	1 402
(1) Dépenses Financières	100	100	0	100
Rembt. avance mobilité Etat	100	100	0	100
Remboursement prêts	0	0	0	0
(2) Dépenses Equipement	541	325	977	1 302
Etudes (n)	0	50	150	200
Equipement (n)	541	275	827	1 102
Travaux (n)	0	0	0	0
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	1 263	425	-697	-272
(3) Recettes Financières	1 263	125	-697	-572
Prêts	0	0	0	0
Avance mobilité Etat	0	0	0	0
Autres recettes	0	0	0	0
Epargne Nette	1 263	125	-697	-572
(4) Recettes Equipement	0	300	0	300
Subventions	0	300	0	300
Emprunts	0	0	0	0
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	622	0	-1 674	-1 674
Solde au 1er janvier	1 052	0	1 674	1 674
Solde au 31 décembre	1 674	0	0	0
Stock de dette au 31 déc.	2 386	2 152	0	2 152

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Les nouveaux crédits ouverts permettent de consolider le budget dédié à l'investissement et notamment, au financement des divers équipements nécessaires à la bonne marche du service public de transports de personnes (renforcement de la flotte de vélo, équipements informatiques...).

Il est indiqué que la maquette du Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe des transports de personnes est jointe en annexe.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de transports des personnes, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (02 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles),

- approuve le Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de transports des personnes, voté chapitre par chapitre,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention: 00

Contre: 02

Pour: 39

POUR EXTRAIT CONFORME, La Secrétaire de séance, Le Président de la CASUD,

Laurence MONDON

Jacquet HOARAU

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974008500074

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I. dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET: SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONN (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	44
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	46
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	47
B1.7 - Etat des engagements reçus	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPOR

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPOR

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

LIAOLIVIDEL

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 150 000,00	402 651,52	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 747 348,48	
S	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 150 000,00	1 150 000,00	
-	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	945 966,83	50 000,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	30 382,34	0,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 926 349,17	
<u>-</u>	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	976 349,17	976 349,17	
-		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 126 349,17	2 126 349,17	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

+

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	22 076 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	23 076 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 765 000,00	0,00	0,00	0,00	1 765 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	23 861 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	24 861 000,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	24 121 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	25 221 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		50 000,00	50 000,00	1 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	1 100 000,00		50 000,00	50 000,00	1 150 000,00
	TOTAL	25 221 000,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	26 371 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 26 371 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	1 380 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	6 350 000,00	0,00	0,00	0,00	6 350 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 980 000,00	0,00	0,00	0,00	16 980 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	24 330 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	24 710 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	0,00	22 651,52	22 651,52	172 651,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	24 480 000,00	0,00	402 651,52	402 651,52	24 882 651,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	741 000,00		0,00	0,00	741 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	741 000,00		0,00	0,00	741 000,00
	TOTAL	25 221 000,00	0,00	402 651,52	402 651,52	25 623 651,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 747 348,48 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 26 371 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	409 000,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Publié le

(1) Cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l exercice (1)	(2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	275 000,00	30 382,34	795 966,83	795 966,83	1 101 349,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ï	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	325 000,00	30 382,34	945 966,83	945 966,83	1 301 349,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	334 000,00	0,00	0,00	0,00	334 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	334 000,00	0,00	0,00	0,00	334 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	659 000,00	30 382,34	945 966,83	945 966,83	1 635 349,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	741 000,00		0,00	0,00	741 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	741 000,00		0,00	0,00	741 000,00
	TOTAL	1 400 000,00	30 382,34	945 966,83	945 966,83	2 376 349,17

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 376 349,17

=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		50 000,00	50 000,00	1 150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre d'investissement	1 100 000,00		50 000,00	50 000,00	1 150 000,00
	TOTAL	1 400 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	1 450 000,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO | ID | 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 376 349,17

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	409 000,00
--	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 000 000,00		1 000 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	50 000,00	150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 100 000,00	50 000,00	1 150 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 150 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	826 349,17	0,00	826 349,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	976 349,17	0,00	976 349,17

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIF	PE 0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEI	976 349,17

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	380 000,00		380 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 651,52	0,00	22 651,52
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	402 651,52	0,00	402 651,52

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 747 348,48

> 1 150 000,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		50 000,00	50 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	50 000,00	50 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 926 349,17 0,00 **AFFECTATION AUX COMPTES 106** TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 976 349,17

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	22 076 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	14 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	0,00	0,00
6066	Carburants	10 800,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	6 800 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	190 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	14 500 000,00	-8 000 000,00	-8 000 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	350 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	133 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 765 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 765 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	23 861 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
66	Charges financières (b) (8)	30 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	230 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	180 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	24 121 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	25 221 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 150 000,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPOR Reçu en préfecture le 14/11/2025 Reçu en préfecture le 14/11/2025 Publié le Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8) Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 1,00

0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

= Différence ICNE N - ICNE N-1

- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPOR En préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000 000,00	380 000,00	380 000,00
7061	Transport de voyageur	1 000 000,00	380 000,00	380 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	6 350 000,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	6 350 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	16 980 000,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	4 480 000,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	12 500 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	24 330 000,00	380 000,00	380 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	22 651,52	22 651,52
7711	Dédits et pénalités perçus	150 000,00	22 651,52	22 651,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	24 480 000,00	402 651,52	402 651,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	741 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	741 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	741 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 221 000,00	402 651,52	402 651,52

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	747 348,48
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 150 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	1,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	275 000,00	795 966,83	795 966,83
2156	Matériel de transport d'exploitation	220 000,00	700 000,00	700 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	55 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	85 966,83	85 966,83
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	325 000,00	945 966,83	945 966,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	334 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	234 000,00	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	334 000,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	659 000,00	945 966,83	945 966,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	741 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	741 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	641 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	741 000,00	0,00	0,00
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 400 000,00	945 966,83	945 966,83

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	30 382,34
	+
D 004 SOLDE D'EVECUTION NECATIE DEPORTE OU ANTICIDE (40)	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
D 001 SOLDE D EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	= 0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

III – VOTE DU BUDGET ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	300 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	990 000,00	50 000,00	50 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 400 000,00	50 000,00	50 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	926 349,17
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	976 349,17

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPOR	Envoyé en préfecture le 14/11/2025
	Reçu en préfecture le 14/11/2025
III – VOTE DU BUDGET	Publié le

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV - ANNEXES

	A1.1	- DETAIL DES CREI	DITS DE TRESORER	IE (1)		
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié I

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

A1.2

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 870 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 870 000,00									
1514	Agence France Locale	19/10/2020	28/10/2020	22/03/2021	2 370 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,600	EUR	S	С	0	A-1
90028834748	CREDIT AGRICOLE	05/11/2013	05/11/2013	31/03/2014	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements					0,00									
reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

				Publié le		5	10~							
			Date	Date				Taux	initial		ID : 974-249	740085-2025	1107-10_202	251107-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 870 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

²⁵**S**²**LO**

A1.2

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		7112 11		UN PAR NATUR			s et dettes au 01/01		o, (ouito)			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 385 917,28					233 855,31	28 880,31	0,00	2 913,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 385 917,28					233 855,31	28 880,31	0,00	2 913,12
1514	N	0,00	A-1	1 896 000,00	15,72	F	Taux fixe à 0.59	0,600	118 500,00	11 223,30	0,00	2 913,12
90028834748	N	0,00	A-1	489 917,28	4,00	F	Taux fixe à 3.95	4,010	115 355,31	17 657,01	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

Annuité ID : 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

					E	mprunt	s et dettes au 01/01	/N			Publié le		3°L0~	
							Taux d'intérêt			Annuité	d (D)::974-24	9740085-20251107-	10_20251107-BF	f
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	_	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
Total général		0,00		2 385 917,28					233 855,31		28 880,31	0,00	2 913,12	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONN - BS - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

A1.4

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 385 917,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

A1.5

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert					1	Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	d'option 0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

5²L0~

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	D '''	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)					
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	Reçu en préfecture le 14/11/2025	
IV – ANNEXES	Publié le	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	D : 974-249740085-20251107-10_20251107-BF A1.6	

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Fivoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

A2

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2010-06-29
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Petit outillage et divers	6	29/06/2010
L	Etude amortissable car non suivie de réalisation	5	29/06/2010
L	Logiciel	3	29/06/2010
L	Autocars, Bus, Véhicules de transports de voyageur	6	29/06/2010
L	Matériels informatiques	3	29/06/2010
L	Mobiliers	6	29/06/2010
L	Vehicules de transports de voyageurs ,Bus	6	29/06/2010
L	matériel de transports ecol (vélo)	6	29/06/2010

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de budget de l'exercice (1) Date de constitution déprécia constitu		Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N				
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES										
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				
Dépréciations (2)	0,00			65 768,74	0,00	65 768,74				
Comptes de tiers	0,00	12/09/2023	65 768,74	65 768,74	0,00	65 768,74				
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		65 768,74	65 768,74	0,00	65 768,74				

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSO	Envoyé en préfecture le 14/11/202 Reçu en préfecture le 14/11/2025		
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 974-249740085-20251107-10_	_20251107-BF	
ETALEMENT DES PROVISIONS		A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	926 349,17	926 349,17	926 349,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-30 382,34	-30 382,34	-30 382,34
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	895 966,83	895 966,83	895 966,83

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (¥)ote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	895 966,83	895 966,83	895 966,83
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	895 966,83	895 966,83	895 966,83

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 075 000,00	0,00	0,00	1 075 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00	1 150 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	25 000,00	50 000,00	50 000,00	75 000,00

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séan

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF (3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV – ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
ll .	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES URCES PROPRES =A + B	I 1 075 000,00	0,00	0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	334 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	234 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	741 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	741 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 1 100 000,00	50 000,00	VI 50 000,00
Ressou	ırces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	urces propres internes de l'année (b) (3)	1 100 000,00	50 000,00	50 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28156	Matériel spécifique d'exploitation	990 000,00	50 000,00	50 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

A5.2.1

COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Fivoyé en préfecture le 14/11/2025 Reçu en préfecture le 14/11/2025 Publié le IV - ANNEXES ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF **ELEMENTS DU BILAN A6**

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONN - BS - 2025

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

	\$41150
IV – ANNEXES	Publié le
FLEMENTS DU DU AN LIDETAU DES OPERATIONS BOUR COMPTE DE TIERS	ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	Ai

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua- riel (5)	à la date lu budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 14/11/2025

IV - ANNEXES

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON Envoyé en préfecture le 14/11/2025 Reçu en préfecture le 14/11/2025 Publié le IV - ANNEXES ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON

IV — ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN — ENGAGEMENTS DONNES E

TOTAL STATE OF THE STATE

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

, 10

61.5

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour restante du marché de partenariat (3)				erser pour la durée
			Nature des				Montant		Part inve	stissement			TOTAL I + II + III
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	
Marchés de parte	enariat (1)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

IV - ANNEXES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			0,00	0,00	0,00		
Au profit d	'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
TOTAL				0,00	0,00	0,00	

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

IV - ANNEXES

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annui	ités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
TOTAL					0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSO		
	Reçu en préfecture le 14/11/2025	
IV – ANNEXES	Publié le	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAII	ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF EMENT B2.1	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPO	DRTS DE PERSON Envoyé en préfecture le 14/11/2025 Reçu en préfecture le 14/11/2025
IV – ANNEXES	Publié le ID : 974-249740085-20251107-10_20251107-BF
ENGAGEMENTS HORS BIL AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRE	AN

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

ublié le

ID : 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

²⁵**S**²**LO**

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 974-249740085-20251107-10 20251107-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 hábitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

IV - ANNEXES

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215	
Agent cat A, B et C	В	162	1 755 000,00	
TOTAL GENERAL	В	162	1 755 000,00	

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF

C2

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

С	OMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD - SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSON	Reçu en préfecture le 14/11/2025		
	IV – ANNEXES	Publié le	N	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ID: 974-249740085-20251107-10 ANNEXE	C3	

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID: 974-249740085-20251107-10_20251107-BF **IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES** D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A le (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES BUDGET SUPPLEMENTAINE 2023

SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONNES

Nombre de membres en exercice : &

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES : Contre : 2 Abstentions : 0 Pour : 39

Date de convocation : 30/10/25

Présenté par Monsieur Jacquet HQARAU

A le Tampon, le $\frac{7}{10}$

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session ordinaire.

A le tampon, le 7/11/15 à 10 h 00 mn

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le et de la publication, le/2025